

« TRAITÉ DU PURGATOIRE » DE SAINTE CATHERINE DE GÊNES

Cette traduction du *Traité du purgatoire* a été publiée, avec *Vie et doctrine*, dans *La grande Dame du pur amour*. Le R. P. Bruno de J.-M., directeur des *Études carmélitaines* et la maison d'édition Desclée de Brouwer nous ont gracieusement autorisés à la reproduire ici.

Qu'ils veuillent recevoir l'expression de notre vive gratitude.

Namur. Les Éditions du Soleil Levant.

Pierre Debongnie

TRAITÉ DU PURGATOIRE

NOTE PRÉLIMINAIRE

C'est la partie la plus connue et la plus répandue du Corpus catherinianum. Elle a été louée par des théologiens, souvent rééditée et traduite à part du reste. Si Luther l'avait connue, il aurait peut-être opposé moins d'objections au dogme du purgatoire.

Le titre que lui ont donné les premiers éditeurs et que la tradition a conservé, ne lui convient guère. L'opuscule n'a en aucune manière l'allure d'un traité. Ceci posé, deux questions s'offrent à l'examen.

1. AUTHENTICITÉ

Certains l'ont contestée ou mise en doute. Il suffira peut-être de préciser les termes pour mettre tout le monde d'accord.

Sainte Catherine de Gênes n'a rien écrit de sa main. A-t-elle dicté un exposé méthodique d'une doctrine ? Pas davantage. En ce sens, il n'y a pas de *Traité du purgatoire*.

Mais Catherine, au rythme de ses poussées intérieures, sans nul plan préétabli, confiait à ses intimes quelque chose de ses expériences mystiques.

Elle s'étendit spécialement sur les épreuves purifiantes qu'elle subissait dans la dernière période de sa vie. Elle y discernait une anticipation et l'analogie en cette vie du purgatoire de l'au-delà. Ses intimes couchaient par écrit, de leur mieux, ses déclarations, celles-ci parmi les autres. En rassemblant leurs notes en vue d'une biographie, ils se sont attachés à grouper ce qui concernait la doctrine du purgatoire.

Dès avant 1520, dans la première élaboration de la Vita, ce travail était achevé sous sa forme définitive. Il formait le chapitre XLI.

Après un préambule de quelques lignes, le chapitre débutait par cette précision : « Elle disait ... »

L'édition de 1551 a reproduit cette rédaction presque sans la modifier dans son texte. Pour la facilité du lecteur, les éditeurs avaient déplacé ce morceau. Ils l'ont mis après la Vita et sous un titre spécial.

Ce traité a de nombreuses attaches avec la Vita. On trouve dans celle-ci, déjà dans le texte de 1520, des allusions et des rappels de cette doctrine, toujours en relation avec les expériences de la sainte. Bref, le purgatoire ne peut être séparé de la Vita, il n'est ni plus ni moins authentique que l'ensemble dont il fait partie.

2. PRÉSENTATION

Dans la Vita de 1520 comme dans l'édition de 1551, le chapitre ou traité du purgatoire est donné en bloc, sans divisions ni sous-titres.

Les éditions suivantes ont introduit une division en dix-sept chapitres. En 1929, Valeriano da Finalmaria, capucin ligure, publia une nouvelle édition faite directement sur l'édition princeps de 1551. Il la divisa en dix-sept sections numérotées, non compté le prologue, et il leur donna de nouveaux sommaires.

La traduction ci-après suit le texte et les divisions du P. Valeriano. Comme les titres n'appartiennent pas au texte de 1551, ils seront mis en caractères gras.

TRAITÉ DU PURGATOIRE DE LA BIENHEUREUSE DAME CATARINETA ADORNA

Comment, par comparaison avec le feu divin qu'elle ressentait au-dedans d'elle-même, elle comprenait ce qu'était le purgatoire, et comment les âmes s'y trouvent contentes et souffrantes.

Cette sainte âme encore dans sa chair se trouva établie dans le purgatoire du brûlant amour de Dieu. Il la brûlait toute et la purifiait de ce qu'elle avait à purifier, de façon qu'au sortir de cette vie elle pût être présentée au regard de Dieu son doux amour. Par le moyen de ce brûlant amour, elle comprenait en elle-même dans quel état se trouvent au purgatoire les âmes des fidèles pour purifier toute espèce de rouille et de tache du péché non encore effacée durant cette vie.

Elle-même, établie au purgatoire du feu divin d'amour, se tenait unie à son divin amour, satisfaite de tout ce qu'il opérait en elle ; comprenant qu'il en était ainsi des âmes qui sont au purgatoire, elle disait (1) :

(1) Dans son exposé, la sainte passe tour à tour, et sans avertir, du «purgatoire» qu'elle subit déjà à celui d'après la mort. Le lecteur en sera prévenu, soit par les sommaires, qu'il a fallu quelquefois modifier à cette fin, soit par des notes au bas des pages.

1. Parfaite conformité des âmes du Purgatoire à la volonté de Dieu.

Les âmes qui sont au purgatoire, à ce que je crois comprendre, ne peuvent avoir d'autre choix que d'être en ce lieu puisque telle est la volonté de Dieu qui dans sa justice l'a ainsi décidé. Elles ne peuvent pas d'avantage se retourner sur elles-mêmes. Elles ne peuvent dire : j'ai fait tels péchés et c'est à cause d'eux que je mérite de me trouver ici. Il ne leur est pas possible de dire : je voudrais ne pas avoir fait tels péchés, parce qu'ainsi j'irais tout de suite en paradis. Pas davantage : celui-là sortira d'ici avant moi. Ni dire : j'en sortirai avant lui. (2)

Elles sont incapables d'avoir ni d'elles-mêmes ni des autres aucun souvenir,

ni en bien ni en mal, qui puisse augmenter leur souffrance. Elles ont, au contraire, un tel contentement d'être établies dans la condition voulue par Dieu et que Dieu accomplisse en elles tout ce qu'il veut, comme il le veut, qu'elles ne peuvent penser à elles-mêmes ni en ressentir quelque accroissement de peine.

Elles ne voient qu'une chose, la bonté divine qui travaille en elles, cette miséricorde qui s'exerce sur l'homme pour le ramener à Dieu. En conséquence, ni bien ni mal qui leur arrive à elles-mêmes ne peut attirer leur regard.

(2) Les âmes du purgatoire, livrées tout entières à l'amour, n'ont plus aucune espèce de retour sur elles-mêmes, elles sont incapables de dire je. Catherine de Gênes était arrivée à cette totale abnégation d'elle-même dès son vivant, comme elle le déclare à plusieurs reprises.

Si ces âmes pouvaient en prendre conscience, elles ne seraient plus dans la pure charité.

Elles ne peuvent non plus considérer qu'elles sont dans ces peines à cause de leurs péchés, cette idée n'entre pas dans leur esprit. Ce serait en effet une imperfection en acte (3), chose qui ne peut exister en ce lieu où il est impossible de commettre un péché.

Pourquoi elles sont en purgatoire, cette cause qui est en elles, il ne leur est donné de la voir qu'une seule fois, au moment qu'elles sortent de cette vie, et dans la suite ne la voient plus jamais. Autrement, ce regard serait un retour sur soi.

Étant donc établies en charité et n'en pouvant plus dévier par un acte défectueux, elles sont rendues incapables de rien vouloir, de rien désirer, hormis le pur vouloir de la pure charité. Placées dans ce feu purifiant, elles y sont dans l'ordre voulu par Dieu. Cette disposition divine est pur amour, elles ne peuvent s'en écarter en rien, parce qu'elles sont incapables de commettre un péché, comme aussi de faire un acte méritoire.

(3) Puisque ce serait un retour sur elles-mêmes, un acte d'amour-propre, comme la sainte va le dire aussitôt.

Remarquons comment Catherine présente le « jugement particulier », dans sa nue simplicité, bien éloignée des figures et des imaginations : c'est un regard de l'âme sur elle-même à la lumière

invisible de Dieu (dont elle n'a pas la vision), elle se voit dans sa vérité et se juge.

2. Joie des âmes du Purgatoire. Leur croissante vision de Dieu. La raison de la rouille.

Je ne crois pas qu'il puisse se trouver un contentement comparable à celui d'une âme du purgatoire, à l'exception de celui des saints en paradis. Chaque jour s'accroît ce contentement par l'action de Dieu en ces âmes, action qui va croissant comme va se consumant ce qui empêche cette action divine. Cet empêchement, c'est la rouille du péché. (4) Le feu consume progressivement cette rouille et ainsi l'âme se découvre de plus en plus à l'influx divin.

De même un objet qu'on aurait recouvert ne peut correspondre à l'éclat du soleil, non point parce que le soleil serait insuffisant, lui qui continue de briller, mais par l'empêchement de ce qui recouvre l'objet. Que vienne à se consumer l'obstacle qui fait écran, l'objet se découvrira à l'action du soleil ; il la subira de plus en plus à mesure que l'obstacle diminuera.

Ainsi la rouille, c'est-à-dire le péché (5) est ce qui recouvre l'âme. Au purgatoire cette rouille est consumée par le feu. Plus elle se consume, plus aussi l'âme s'expose au vrai soleil, à Dieu. Sa joie augmente à mesure que la rouille disparaît et que l'âme s'expose au rayon divin. Ainsi l'une croît et l'autre diminue jusqu'à ce que le temps soit accompli. Ce n'est pas la souffrance qui diminue, c'est uniquement le temps de rester dans cette peine.

(4) La rouille n'est pas un reste de péché, une disposition mauvaise de la volonté qui serait l'effet en l'âme des péchés commis durant la vie terrestre : c'est une souillure de l'âme, extérieure à sa volonté, un manque de perfection suite des péchés d'autrefois, dont la volonté s'est totalement détachée au moment de la mort.

(5) Faute de lecture de l'édition. Il faut lire : la rouille du péché, conformément à ce qui est dit plus haut.

Quant à la volonté, ces âmes ne peuvent jamais dire que ces peines soient des peines, tant elles sont satisfaites des dispositions divines auxquelles leur volonté est unie par pure charité.

3. Souffrances des âmes du Purgatoire. La séparation d'avec Dieu est leur plus grande peine.

D'autres part, la peine qu'elles subissent est si extrême qu'il n'est aucune langue qui puisse l'exprimer ni aucune intelligence qui puisse en saisir la moindre étincelle si Dieu ne la lui découvre par une grâce toute spéciale. Cette étincelle, Dieu fit à cette âme (6) la grâce de la lui faire voir, mais je ne puis l'exprimer par la langue. Cette connaissance que Dieu m'a fait voir n'est jamais sortie de mon esprit. J'en dirai ce que je pourrai et ceux-là comprendront à qui le Seigneur daignera ouvrir l'entendement.

La source de toutes les souffrances est le péché, soit originel, soit actuel. Dieu a créé l'âme toute pure et toute simple, sans aucune tache de péché et avec un instinct béatifique qui la porte vers lui.

De cet instinct, le péché originel en quoi elle se trouve la détourne. Le péché actuel, quand il s'y ajoute, l'en détourne plus encore. Plus elle s'en éloigne, plus elle devient mauvaise, puisque Dieu de moins en moins s'accorde avec elle.

(6) « Cette âme », c'est Catherine de Gênes, évitant de se nommer elle-même, comme saint Paul parlant de ses visions ; « Je connais un homme... » (2 Cor., 12, 2).

Tout ce qu'il peut y avoir de bon dans les créatures n'existe que par la communication que Dieu en fait. Aux créatures non raisonnables, Dieu en fait part selon ses desseins et il ne leur fait jamais défaut.

À la créature raisonnable, à l'âme, il correspond plus ou moins dans la mesure où il la trouve purifiée de l'empêchement du péché. Existe-t-il une âme qui revienne à la première pureté de sa création, l'instinct du bonheur se découvre en elle et s'accroît aussitôt avec une telle véhémence, une telle ardeur de charité l'entraînant vers sa fin dernière, que c'est pour elle chose insupportable d'en être écartée. Plus elle en a la conscience, plus extrême est son tourment.

4. Différence entre les damnés et les âmes du purgatoire.

Les âmes qui sont au purgatoire se trouvent sans la coulpe du péché. (7) En

conséquence, il n'y a pas d'obstacle entre Dieu et elles, hors cette peine qui les retarde et qui consiste en ce que leur instinct béatifique n'a pas atteint sa pleine perfection.

Voyant en toute certitude combien importe le moindre empêchement, voyant que la justice exige que leur attrait soit retardé, il leur naît au cœur un feu d'une violence extrême, qui ressemble à celui de l'enfer.

(7) Vue profonde de Catherine. A la mort, tout le sensible disparaît, tout le transitoire s'évanouit. L'âme s'établit dans l'absolu. Il n'y a plus dans l'au-delà de péché véniel. C'est le refus ou le don, total et définitif l'un et l'autre. Dans l'âme au purgatoire règne la charité divine sans mélange d'aucun péché. Catherine y revient plus loin.

Il y a la différence du péché qui rend mauvaise la volonté des damnés de l'enfer ; à ceux-ci Dieu ne fait point part de sa bonté. Il demeurent dans cette malice désespérée, opposée à la volonté de Dieu.

On voit par là que cette opposition de la volonté mauvaise à la volonté de Dieu est cela même qui constitue le péché. Comme leur volonté s'obstine dans le mal, le péché aussi se maintient. Ceux de l'enfer sont sortis de cette vie avec leur volonté mauvaise. Aussi leur péché n'est pas remis et ne peut l'être, parce qu'ils ne peuvent plus changer de volonté, une fois qu'ils sont sortis ainsi disposés de cette vie. En ce passage l'âme s'établit définitivement dans le bien ou dans le mal, selon qu'elle s'y trouve par sa volonté délibérée, conformément à ce qui est écrit ; «Là où je te trouverai, c'est-à-dire au moment de la mort, avec cette volonté ou du péché ou de rejet et de regret du péché, là je te jugerai.» (8)

Ce jugement est sans rémission puisque après la mort la liberté du libre vouloir n'est plus sujette au changement. Elle reste fixée dans la disposition où elle se trouvait au moment de la mort.

Ceux de l'enfer, pour s'être trouvés à ce moment avec la volonté de pécher, portent sur eux la culpabilité et la peine. Celle-là est infinie ; celle-ci n'est pas aussi grave qu'ils l'ont méritée, mais ils la porteront sans fin.

Au contraire, ceux du purgatoire ont seulement la peine, puisque le péché fut effacé au moment de la mort. car ils étaient contrits de leurs fautes et se repentaient d'avoir offensé la bonté de Dieu. Aussi leur peine aura sa fin, elle

va diminuant sans cesse dans le temps, comme il a été dit. (9)

(8) Ce texte n'est pas dans l'Écriture sainte. C'est une parole du Christ rapportée par saint Justin et d'autres premiers Pères.

(9) Selon Catherine, la peine diminue, non en intensité, mais seulement en durée, à mesure qu'on approche de la délivrance.

5. Dieu montre sa bonté même envers les damnés.

Ce châtement des damnés n'est pas infini en quantité. La raison en est que la douce bonté divine étend le rayon de sa miséricorde jusqu'en enfer.

En effet, l'homme décédé en état de péché mortel mérite un châtement infini et pour un temps infini. Mais la miséricorde de Dieu a disposé que seul le temps serait sans fin, et les peines limitées en quantité. En toute justice, il aurait pu leur infliger une peine plus grande qu'il ne fait.

Oh ! quel est le danger du péché commis par mauvais vouloir ! C'est à grand'peine que l'homme s'en repent, et tant qu'il n'en a pas de repentir, le péché demeure et ce péché continue aussi longtemps que l'homme reste dans la volonté du péché qu'il a commis ou dans celle de le commettre.

6. Purifiées du péché, c'est avec joie que les âmes du Purgatoire s'acquittent de leurs peine.

Mais les âmes du purgatoire tiennent leur volonté en tout conforme à celle de Dieu. En conséquence, Dieu s'accorde avec elles dans sa bonté et elles demeurent contentes (quant à leur volonté) et purifiées de la coulpe du péché originel et du péché actuel.

Ces âmes sont rendues aussi pures que Dieu les a créées. Quand elles sortent de cette vie contrites de tous les péchés qu'elles ont commis, s'en étant confessées et animées de la volonté de ne les plus commettre, Dieu les absout aussitôt de leur coulpe et il ne reste plus en elles que la rouille du péché. Elles s'en purifient ensuite dans le feu par la souffrance.

Ainsi purifiées de toute culpabilité et unies à Dieu par leur volonté, elles voient Dieu clairement, selon le degré de connaissance qu'il leur accorde ; (10) elles voient aussi de quelle valeur il est de jouir de Dieu et que les âmes sont créées précisément pour cela.

(10) Il ne s'agit pas de la vision face à face réservée au ciel, mais d'une connaissance plus claire que sur terre, puisqu'il n'y a plus de passions ni de perceptions ou souvenirs sensibles pour en troubler la netteté.

7. De quel violent amour les âmes du Purgatoire aspirent à jouir de Dieu. Exemple du pain et de l'affamé.

Elles éprouvent de plus une conformité si unifiante à leur Dieu, cette conformité les tire vers lui avec une si grande force par l'instinct de nature qui existe entre Dieu et l'âme. (11) qu'on ne peut donner aucun raisonnement, aucune comparaison, aucun exemple qui puisse expliquer assez cette chose au degré où l'âme la ressent dans son opération en elle et par son expérience intime. J'en donnerai cependant un exemple qui se présente à mon esprit.

Supposons qu'il n'y eût dans le monde entier qu'un seul pain pour enlever la faim à toute créature ; supposons de plus que rien qu'à voir ce pain les hommes en seraient rassasiés.

Étant donné que l'homme, à moins d'être malade, a l'instinct naturel de manger, s'il vient à ne plus manger, tout en étant préservé de maladie et de mort, sa faim grandirait continuellement puisque son instinct de manger ne diminuerait jamais.

Il sait que ce pain est seul capable de le rassasier ; s'il ne peut l'avoir sa faim ne s'en ira pas, il restera dans un tourment intolérable. Plus il s'en approche sans arriver cependant à le voir, plus aussi s'allume le désir naturel que son instinct ramasse tout entier sur le pain en quoi se trouve tout contentement.

(11) Idée plus d'une fois énoncée par Catherine. Il y a entre Dieu et ses créatures spirituelles une conformité de nature et surnaturelle qui les attire vers lui, si elles n'y mettent obstacle par le péché. On se rappelle S. Augustin : «Tu nous as faits pour toi, Seigneur ... »

S'il savait avec certitude que jamais il ne lui sera donné de voir ce pain, à ce moment l'enfer s'accomplirait pour lui ; il serait dans l'état des âmes damnées qui sont privées de toute espérance d'arriver jamais à voir le pain qui est Dieu leur vrai Sauveur.

Mais les âmes du purgatoire ont l'espérance de contempler le pain et de s'en rassasier pleinement. Par suite, elles souffrent la faim et restent dans leur tourment aussi longtemps qu'elles sont retenues de se rassasier de ce pain, Jésus-Christ, vrai Dieu Sauveur, notre Amour.

8. L'Enfer et le Purgatoire font connaître l'admirable sagesse de Dieu.

De même que l'esprit net et purifié ne se connaît aucun lieu de repos sinon Dieu même puisqu'il a été créé à cette fin, de même l'âme pécheresse n'a de place nulle part sinon l'enfer puisque Dieu le lui a destiné pour sa fin.

C'est pourquoi au moment même où l'esprit est séparé du corps, l'âme se rend au lieu qui lui est destiné, sans autre guide que la nature même de son péché, au cas où l'âme se détache du corps en état de péché mortel.

Si l'âme ne trouvait pas à ce moment même cette destination qui procède de la justice divine, elle serait dans un enfer pire que l'enfer même. La raison en est que l'âme se trouverait hors de cette disposition divine qui n'est pas sans une part de miséricorde, puisque la peine infligée n'est pas aussi grande qu'elle le mérite. Aussi l'âme, ne trouvant aucun lieu qui lui convienne davantage ni lui soit moins douloureux, Dieu l'ayant disposé ainsi, elle se jette d'elle-même en enfer puisque c'est là sa place.

Il en est de même du purgatoire dont nous parlons. Séparée du corps, l'âme qui ne se trouve pas dans cette netteté dans laquelle Dieu l'a créée, voyant en elle l'obstacle qui la retient et sachant qu'il ne peut être enlevé que par le moyen du purgatoire, elle s'y jette aussitôt et de grand cœur.

Si elle ne découvrait ce moyen disposé par Dieu pour la débarrasser de cet empêchement, à l'instant se formerait en elle un enfer pire que le purgatoire, parce qu'elle se verrait empêchée d'atteindre sa fin qui est Dieu. Cela est pour elle d'une telle importance qu'en comparaison le purgatoire est comme rien, quoique, comme il a été dit, le purgatoire est semblable à l'enfer. Mais c'est en

comparaison qu'il est comme rien.

9. Nécessité du purgatoire.

J'ajoute encore ceci que je vois. De la part de Dieu, le paradis est ouvert, y entre qui veut. C'est que Dieu est toute miséricorde, il reste tourné vers nous, les bras ouverts pour nous recevoir dans sa gloire. (12)

(12) Jésus a dit : «Celui qui vient à moi je ne le jetterai pas dehors » (Jean, 6,37).

Mais je vois d'autre part comment cette divine essence est d'une telle pureté et netteté, au-delà de tout ce qu'on pourrait imaginer, que l'âme qui aurait en soi une imperfection aussi légère qu'un fétu minuscule, se jetterait en mille enfers plutôt que de se trouver avec cette tache en présence de la majesté divine.

Aussi voyant que le purgatoire a été fait pour lui enlever ces taches, elle s'y jette. Elle voit que c'est là une grande miséricorde pour elle que ce moyen d'enlever cet empêchement.

10. Comme le purgatoire est chose terrible.

De quelle gravité est le purgatoire, ni la langue ne le peut expliquer, ni l'esprit le saisir. Je ne vois que ceci : que les tourments y égalent ceux de l'enfer. Néanmoins, je vois que l'âme qui découvre la moindre tache d'imperfection le reçoit, selon ce qui a été dit, comme un bienfait qui lui est accordé. Dans un certain sens, elle le tient pour rien en comparaison de cette tache qui arrête son amour.

Je vois aussi que le tourment des âmes du purgatoire consiste bien davantage en ceci qu'elles voient en elles quelque chose qui déplaît à Dieu et qu'elles l'ont contracté volontairement en agissant contre une si grande bonté, plutôt que dans nul autre tourment qu'elles ressentent en purgatoire. C'est qu'étant dans la grâce divine elles voient la réalité et l'importance de cet empêchement qui ne leur permet pas d'approcher de Dieu.

Tout ce qu'on vient de dire, qu'est-ce en comparaison des évidences qui me sont données dans mon esprit (pour autant que j'en ai pu concevoir dans cette vie) ? Devant de telles extrémités, toute vue, toute parole, tout sentiment, toute imagination, toute justice, toute vérité, tout cela n'est pour moi que tromperies et choses de néant.

Je reste confuse, faute de pouvoir trouver des expressions plus fortes.

11. L'amour de Dieu, qui attire les âmes saintes, et l'empêchement qu'elles trouvent dans le péché sont les causes des tourments du purgatoire.

Je vois entre Dieu et l'âme une incroyable conformité. Lorsqu'il la voit dans cette pureté où sa majesté l'a créée, il lui donne une certaine force d'attraction faite d'amour brûlant, capable de la réduire au néant, tout immortelle qu'elle soit.

Il la met dans un état de si parfaite transformation en lui son Dieu, qu'elle se voit n'être plus autre chose que Dieu. Il la tire continuellement à lui, il l'embrasse, il ne la laisse pas jusqu'à ce qu'il l'ait menée à cet être divin dont elle procède, c'est-à-dire à cette pureté dans laquelle il l'a créée.

L'âme se voit, par une vue intérieure, ainsi tirée par Dieu avec un tel feu d'amour. Alors, sous l'ardeur de cet amour embrasé de son doux Seigneur et Dieu qu'elle sent rejaillir en son esprit, elle se liquéfie tout entière.

À la lumière divine, elle voit comment Dieu ne cesse pas un instant de la tirer vers lui pour la conduire à son entière perfection. Il y met un soin extrême, une continuelle sollicitude ; en tout cela Dieu n'agit que par un pur amour. Mais elle-même, par cet obstacle de péché qui subsiste en elle, se trouve empêchée de se livrer à ce divin attrait, c'est-à-dire à ce regard unitif que Dieu lui a donné pour qu'elle soit tirée à lui.

Elle voit aussi combien lui est douloureux se retardement qui la retient de contempler la divine lumière.

S'y ajoute l'instinct de l'âme impatiente d'être libérée de cet empêchement, attirée qu'elle est par ce regard unitif. Je dis que tout cela et la vue qu'en ont les âmes, est ce qui engendre en elles la peine du purgatoire.

De cette peine, si grande qu'elle soit cependant, elles ne tiennent pas compte. Elles s'occupent bien davantage de l'opposition qu'elles ont à la volonté de Dieu. Elles le voient brûler pour elles d'un extrême et pur amour. Cet amour, avec son regard unitif, les tire à soi avec une puissance extrême et sans arrêt, comme s'il n'avait autre chose à faire.

C'est au point que si l'âme pouvait découvrir un autre purgatoire plus fort que celui où elle se trouve, elle s'y jetterait aussitôt pour se débarrasser plus vite de cet empêchement. Tant est violent l'amour de conformité entre Dieu et l'âme.

12. Comment Dieu purifie les âmes : exemple de l'or dans le creuset.

De ce divin Amour, je vois jaillir vers l'âme certains rayons et flammes brûlantes, si pénétrantes et si forts qu'ils sembleraient capables de réduire au néant non seulement le corps, mais l'âme elle-même s'il était possible.

Ces rayons opèrent de deux manières : l'une est de purifier, l'autre d'anéantir.

Vois l'or. À mesure que tu le fonds, à mesure il s'améliore. Tu pourrais le fondre au point de détruire en lui toute imperfection.

Tel est l'effet du feu dans les choses matérielles. Il y a cette différence que l'âme ne peut s'anéantir en Dieu, mais uniquement dans son être propre. Plus tu la purifies, plus aussi elle s'anéantit en elle-même et pour finir elle est toute purifiée en Dieu.

L'or, quand il est purifié à vingt-quatre carats, ne se consume plus, quel que soit le feu par où tu le ferais passer. Ce qui peut être consumé en lui, ce n'est que sa propre imperfection.

Ainsi opère dans l'âme le feu divin. Dieu la maintient dans le feu jusqu'à ce que toute imperfection soit consumée. Il la conduit à la pureté totale de vingt-quatre carats, chaque âme cependant selon son degré. (13) Quand elle est purifiée elle reste tout entière en Dieu, sans rien en elle qui lui soit propre, et son être est Dieu.

Une fois que Dieu a ramené à lui l'âme ainsi purifiée, alors celle-ci est mise

hors d'état de souffrir encore, puisqu'il ne lui reste plus rien à consumer. Supposé que dans cet état de pureté on la tienne dans le feu, elle n'en sentirait nulle souffrance. Ce feu ne serait autre chose que celui du divin amour de la vie éternelle, sans rien de pénible.

13. Comment l'âme va, en cette vie, du péché à la pureté d'amour. (14) Sagesse de Dieu qui lui tient cachées ses imperfections.

L'âme a été créée munie de toutes les bonnes dispositions dont elle est capable, pour la mettre à même d'atteindre sa perfection, à condition qu'elle vive comme Dieu l'ordonne sans se souiller d'aucune tache de péché.

Mais elle s'est contaminée par le péché originel qui lui fait perdre ses dons de grâce. Elle est morte, elle ne peut ressusciter sinon par Dieu. Quand elle renaît par le baptême, il lui reste l'inclination au mal ; cette inclination la conduit, si elle n'y résiste pas, au péché actuel, par quoi elle meurt de nouveau.

(13) Le purgatoire purifie l'âme sans accroître sa charité ni son mérite.

(14) Dans ce # 13, la sainte résume son propre cheminement spirituel.

Une nouvelle fois, Dieu lui rend la vie. C'est une grâce toute particulière qu'il lui fait, car elle est salie et tournée vers elle-même. Pour la ramener à son premier état telle que Dieu l'a créée, elle a besoin de ces opérations divines faute desquelles il lui serait à jamais impossible de se tourner de nouveau vers Dieu.

Quand l'âme se met en route pour retourner à son premier état, si grande est l'ardeur qui la presse de se transformer en Dieu que c'est là son purgatoire. Elle ne regarde pas ce purgatoire comme un purgatoire, (15) mais cet instinct brûlant et entravé constitue son purgatoire.

Ce dernier acte d'amour accomplit son œuvre, sans que l'homme y ait part. Il y a dans l'âme tant d'imperfections cachées qu'elle désespérerait s'il lui était donné de les voir. Ce dernier état les consume toutes.

Après qu'elles sont consumées, Dieu les découvre à l'âme pour qu'elle reconnaisse l'œuvre divine accomplie en elle par le feu d'amour. C'est lui qui a

consumé en elle toutes ces imperfections qui doivent l'être.

(15) Il s'agit ici, directement, du « purgatoire » que subit la sainte en cette période de sa vie, mais cela vaut aussi du purgatoire de l'au-delà.

14. Conditions pour qu'un acte, en cette vie, soit parfait. Joie et douleur de l'âme du Purgatoire.

Sache ceci. La perfection que l'homme croît constater en lui n'est pour Dieu que défaut. En effet, tout ce que l'homme accomplit sous couleur de perfection, toute connaissance, tout sentiment, tout vouloir, tout souvenir, dès qu'il ne le fait pas remonter à Dieu, tout cela l'infecte et le souille.

Pour que ces actes soient parfaits, il est nécessaire qu'ils soient faits en nous sans nous, sans que nous en soyons le premier agent, et que l'opération de Dieu soit faite en Dieu sans que l'homme en soit la cause première.

Ces actes seuls sont parfaits, que Dieu accomplit et achève dans son amour pur et net, sans mérite de notre part. Ils pénètrent l'âme si profondément et l'embrasent à tel point que le corps où elle se trouve se sent brûler comme s'il était dans un grand brasier qui ne s'éteindra pas avant sa mort. (16)

Il est vrai, comme je le vois, que l'amour qui procède de Dieu et rejaillit dans l'âme cause en elle un contentement inexprimable ; mais ce contentement n'enlève pas une étincelle de leur peine aux âmes du purgatoire.

(16) La sainte passe, en mentionnant la mort, aux âmes du purgatoire.

Donc, cet amour qui se trouve entravé, c'est lui qui constitue leur souffrance. Cette souffrance est d'autant plus grande que plus grande est la capacité d'amour et de perfection que Dieu a donnée à chacune.

Ainsi les âmes du purgatoire ont tout ensemble une joie extrême et une extrême souffrance sans que l'une soit un obstacle pour l'autre.

15. Les âmes du purgatoire sont hors d'état de pouvoir mériter encore. Comment leur volonté est disposée à l'égard des bonnes œuvres offertes ici-bas en suffrage pour elles.

S'il était donné aux âmes du purgatoire de se purifier par la contrition, en un instant elles acquitteraient leur dette entière, tant serait brûlante l'impétuosité de leur contrition. Car elles voient clairement la gravité de cet empêchement qui les retient de s'unir à Dieu, leur fin et leur amour.

Tiens pour certain que dans ce paiement, elles ne sont quittes d'un seul denier, la justice de Dieu l'ayant ainsi déterminé. Ceci vaut du côté de Dieu.

Du côté de l'âme, elles n'ont plus aucun choix personnel, aucun regard sur elle-même, sans vouloir considérer autre chose que la volonté de Dieu ; elles sont ainsi établies.

Si quelqu'un en ce monde fait une aumône à leur intention et qu'ainsi la durée de leur peine soit diminuée, elles ne peuvent se retourner pour en prendre connaissance et s'y attacher. Elles abandonnent tout à l'exacte balance de la volonté divine, elles laissent Dieu tout régler à lui seul, qu'il se paie comme il plaît à sa bonté infinie. S'il leur arrivait de penser à ces aumônes en dehors de la volonté divine, ce serait un retour sur elles-mêmes, elles perdraient de ce fait la vue de ce divin vouloir et cela serait pour elle un enfer.

C'est pourquoi ces âmes restent attachées à tout ce que Dieu accomplit en elles, que ce soit plaisir et contentement ou que ce soit souffrance. Elles ne peuvent plus se détourner sur elles-mêmes, transformées qu'elles sont totalement dans la volonté de Dieu et contentes de ce qu'il décide dans son infinie sainteté.

16. Ces âmes veulent être pleinement purifiées.

Si une âme était présentée aux regards divins ayant encore quelque chose à purger, ce serait lui faire une grande injure, ce serait pour elle un tourment pire que dix purgatoires.

La raison en est que ce serait pour la pure bonté et la souveraine justice de Dieu une chose intolérable. De son côté, l'âme verrait qu'elle n'a pas encore pleinement satisfait à Dieu. Ne manquerait-il qu'un clin d'œil de purification, ce

serait pour elle aussi chose intolérable. Pour enlever ce rien de rouille, elle irait dans mille enfers (supposé qu'il lui fût accordé de choisir) plutôt que de se trouver face à la présence divine sans être totalement purifié.

17. Exhortation et reproches aux vivants.

Éclairée sur toutes ces choses à la lumière divine, cette âme bénie disait :

Il me vient une envie de crier avec une telle force que sur la terre tous les hommes en seraient épouvantés.

Je leur dirais : Malheureux, pourquoi vous laissez-vous aveugler à ce point par le monde? À cette nécessité si pressante où vous vous trouverez au moment de la mort, vous n'avez aucun souci de vous préparer !

Vous vous abritez tous sous l'espérance de la miséricorde divine. Elle est si grande, dites-vous. Mais vous ne voyez pas que cette bonté de Dieu tournera à votre condamnation puisque c'est contre la volonté d'un si bon maître que vous aurez agi.

Sa bonté devrait au contraire vous forcer à faire sa volonté tout entière et non pas vous porter à la présomption de faire le mal.

Sa justice ne peut être frustré, il faut de toute façon qu'elle soit pleinement satisfaite.

Ne t'encourage pas en te disant : je me confesserai, j'aurai ensuite l'indulgence plénière, je serai d'un seul coup purgé de tous mes péchés, et ainsi je serai sauvé.

Prends garde que la confession et la contrition, requises pour l'indulgence plénière, sont bien difficiles à réaliser. Si tu en avais conscience, tu tremblerais de terreur ; tu serais plus assuré de ne l'avoir pas que de l'avoir.

18. Au purgatoire, les âmes souffrent volontiers et dans la joie.

Au purgatoire, je vois les âmes souffrir avec la vue de deux opérations.

La première, c'est qu'elles souffrent de très bon cœur leurs peines. Elles se rendent compte que Dieu leur fait grande miséricorde, considérant le châtement qu'elles ont mérité, sachant aussi à quel point il leur est nécessaire. Si la bonté divine n'avait tempéré sa justice par sa miséricorde (payant pour elles par le précieux sang de Jésus-Christ) un seul péché mériterait mille enfers éternels.

Aussi subissent-elles de si grand cœur leurs peines qu'elles ne voudraient en retirer un seul carat. Elles savent que ces peines elles les ont méritées en toute justice, et qu'elles sont parfaitement réglées. Par suite, elles ne se plaignent pas plus de Dieu (quant à la volonté) que si elles étaient dans la vie éternelle.

L'autre opération est un contentement qu'elles éprouvent à voir comment Dieu agit envers elles, avec quel amour et quelle miséricorde.

Ces deux vues, Dieu les imprime en elles instantanément. Puisqu'elles sont état de grâce elles saisissent et comprennent à la mesure de leur capacité. Elles en éprouvent une immense joie, qui ne leur manquera plus ; au contraire, elle ira toujours croissant au fur et à mesure qu'elles s'approchent davantage de Dieu.

Ces âmes ne voient point cela en elles-mêmes ni par elles-mêmes ni comme quelque chose qui serait à elles, mais seulement en Dieu.

Elles s'occupent intensément de lui beaucoup plus que de leurs peines, elles tiennent celles-ci pour rien en comparaison de lui.

La moindre vue (17) qu'on puisse avoir de Dieu surpasse toute peine et toute joie que l'homme puisse avoir, mais sans leur enlever une étincelle ni de joie ni de peine.

(17) Vue (vista) ne signifie pas la vision béatifique, mais toute lumière surnaturelle et intellectuelle donnée à l'âme soit en cette vie soit au purgatoire. Dès sa conversion, Catherine en fut dotée abondamment et dans un degré éminent de clarté et d'évidence.

19. La sainte conclut son exposé sur les âmes du Purgatoire en leur attribuant ce qu'elle ressent dans son âme.

Cette forme de purification que je vois appliquée aux âmes du purgatoire, je l'éprouve dans mon esprit, surtout depuis deux ans. (18) De jour en jour je la ressens et la vois plus clairement.

Mon âme, à ce que je vois, est dans ce corps comme dans un purgatoire en tout semblable au vrai purgatoire, mais à la mesure réduite que le corps peut supporter, pour éviter qu'il ne meure. Néanmoins cela s'aggrave peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin mort s'ensuive.

Je vois l'esprit rendu étranger à toute chose, même d'ordre spirituel, où il pourrait trouver quelque aliment, comme serait joie, plaisir, consolation. Il est hors d'état de prendre goût à quelque chose que ce soit, temporelle ou spirituelle, ni par la volonté, ni par l'entendement, ni par la mémoire. Il m'est devenu impossible de dire : je prends plus de plaisir à ceci qu'à cela.

(18) Il est dommage que cette notation chronologique soit si imprécise. Cependant, on peut placer cette déclaration de Catherine vers 1500. Ceci se confirme par le ministère de Marabotto auprès d'elle, à partir de 1498 environ, nécessité en bonne partie par les scrupules dont elle fut tourmentée et qui font un élément de son purgatoire. Le purgatoire a duré beaucoup plus de deux ans : il avait commencé plus de deux ans avant cette déclaration et il s'est prolongé peut-être jusqu'à la mort.

Mon intérieur est assiégé. De toute chose qui portait rafraîchissement à sa vie spirituelle et corporelle il a été dépouillé petit à petit. Chaque fois qu'une de ces choses lui est enlevée il reconnaît qu'elle était de nature à lui donner aliment et réconfort. Aussitôt que l'esprit en prend conscience, il les prend en haine et en abomination et elles s'en vont sans aucun remède. La raison en est que l'esprit porte en soi l'instinct de se débarrasser de toute chose qui puisse faire obstacle à sa perfection. Il s'y acharne au point qu'il irait presque jusqu'à se laisser mettre en enfer pour atteindre à son but.

Il va rejetant toute chose dont l'homme intérieur pourrait se nourrir, il l'investit de façon si subtile que ne peut passer le moindre fétu d'imperfection sans qu'il ne l'aperçoive et ne le prenne en horreur.

Quant à la partie extérieure, puisque l'esprit n'a plus de correspondance avec elle, elle aussi est assiégée étroitement ; il lui devient impossible de se rafraîchir au gré de son instinct humain.

Il ne lui reste d'autre soutien que Dieu. C'est lui qui opère tout cela par amour et avec grande miséricorde pour satisfaire à sa justice.

Cette vue donne à l'esprit grande paix et contentement. Mais ce contentement ne diminue en rien la souffrance ni la compression qu'il subit. Jamais la souffrance ne pourrait devenir cruelle au point qu'il puisse désirer de se dégagé de ce que Dieu dispose à son sujet. Il ne sort pas de sa prison, il ne cherche pas à en sortir, tant que Dieu n'aura pas accompli en lui tout ce qui est nécessaire. Ce qui me contente c'est que Dieu soit satisfait. Il n'y aurait pas pour moi de souffrance pire que de m'écarter des desseins de Dieu sur moi, tant j'y vois de justice et de miséricorde.

Tout ce qui vient d'être dit, je le vois, je le touche, mais je n'arrive pas à trouver d'expressions satisfaisantes pour le dire comme je voudrais. Ce que j'en ai dit, je le sens s'opérer en moi spirituellement et c'est pour cela que je l'ai dit.

La prison dans laquelle je me vois, c'est le monde ; la chaîne, c'est le corps. L'âme illuminée par la grâce, c'est elle qui connaît l'importance d'être retenue ou retardée d'atteindre sa fin, par quelque empêchement que ce soit. Cela lui cause une peine extrême, car elle est d'une sensibilité aiguë.

De plus, cette âme reçoit de Dieu une certaine dignité qui la rend semblable à Dieu même. Il la fait une même chose avec lui en la rendant participante de sa bonté. Et comme il est impossible qu'une peine quelconque atteigne Dieu, ainsi en advient-il des âmes qui s'approchent de lui. Plus elles s'approchent, plus aussi elles reçoivent de ce qui est propre à la divinité.

Par suite, le retardement qui atteint l'âme lui cause une souffrance intolérable. Cette souffrance et ce retard la rendent dissemblable de ces propriétés qu'elle avait de nature⁽¹⁹⁾ et que la grâce lui montre ; elle est empêchée d'y atteindre, alors qu'elle y est apte, et cela lui cause une souffrance très grande, à mesure de l'estime qu'elle a de Dieu. Mieux elle le connaît, plus elle l'estime ; plus elle est dégagée du péché, mieux elle le connaît. À mesure aussi, l'empêchement lui devient plus terrible, d'autant plus que l'âme est toute recueillie en Dieu et rien ne l'empêche de le connaître sans aucune erreur.

L'homme qui est prêt à se laisser tuer plutôt que d'offenser Dieu ressent la mort et en éprouve toute la peine. Mais dans le zèle que lui donne la lumière divine, il place l'honneur de Dieu au dessus de la mort. Ainsi l'âme qui connaît

les desseins de Dieu en fait plus de cas que de toute torture intérieure ou extérieure, si grande qu'elle soit, puisque Dieu qui opère en elle ces choses dépasse tout ce qu'on peut en ressentir ou imaginer.

L'occupation, pour faible qu'elle soit, que Dieu donne de lui-même à une âme l'absorbe en lui au point qu'elle ne peut tenir compte de rien autre. Par suite elle perd tout retour sur soi, elle ne voit plus rien en elle-même, ni dommage ni peine, elle n'en parle pas, elle n'en sait plus rien. Un instant seulement elle en a connaissance, comme il a été dit, au moment qu'elle sort de cette vie.

Enfin tirons cette conclusion : Dieu fait perdre à l'homme tout ce qui est de l'homme, et le purgatoire le purifie.

(19) Propriété n'est pas pris ici dans le sens moral et habituel de retour sur soi, mais dans son acception philosophique et ontologique d'aptitude essentielle. Il s'agit précisément de cette aptitude et tendance à s'unir à lui que Dieu a mise en l'âme en la créant, comme Catherine l'a dit maintes fois.

Se termine le traité du purgatoire